



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Politique et réglementation

Question écrite n° 8152

### Texte de la question

M Jean Laurain attire l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement, sur les difficultés que rencontre la recherche amateur en géologie, minéralogie et paléontologie. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles suites il compte apporter aux observations et propositions de la fédération française amateur de minéralogie et de paléontologie, et de lui préciser ses intentions en matière législative et réglementaire dans ce domaine.

### Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire appelle l'attention du secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement, sur l'intérêt qu'il porte à l'élaboration de mesures de protection des milieux souterrains. Au cours de l'année 1988, la mission d'inspection spécialisée de l'environnement réunissant un groupe d'experts a dressé la liste des mesures nécessaires à la protection des sites souterrains. La nécessité d'une recherche juridique d'ensemble concernant la protection du patrimoine géologique afin de trouver une solution aux problèmes posés est apparue prioritaire. Suite à ce rapport, un contrat de recherche a été confié à une société spécialisée dans le droit pour l'environnement. Celle-ci, avec l'appui d'un groupe de travail spécialisé des ministères et des organismes intéressés, doit proposer une mise en forme réglementaire des mesures souhaitées. Celles-ci devraient être disponibles à la fin de l'année 1989. Elles porteront sur : a) les prélèvements et les fouilles ; b) les bourses de minéraux ; c) la protection des milieux souterrains ; d) la propriété des objets recoltés. Le contrat porte sur un délai de 18 mois.

### Données clés

**Auteur :** [M. Laurain Jean](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8152

**Rubrique :** Associations

**Ministère interrogé :** environnement

**Ministère attributaire :** environnement et prévention des risques technologiques et naturels

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 janvier 1989, page 209